



**RAPPORT DE JURY
CONCOURS EXTERNE D'AGENTS D'EXPLOITATION PRINCIPAUX DES
TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (RBA)
SESSION 2023**

I – DEROULEMENT DU CONCOURS

Un recrutement sur concours d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État a été ouvert pour la DIR Atlantique par l'arrêté n°2023-22 pour lequel l'unité SG/Développement des Compétences de la DIRA a été maître d'ouvrage et maître d'oeuvre.

Le nombre total de postes ouverts pour la DIR Atlantique a été fixé à 7.

Dates des épreuves :

- les épreuves écrites d'admissibilité ont eu lieu le mercredi 26 avril 2023
- les épreuves d'admission ont été organisées sur 2 jours les 24 – 25 mai 2023 (4 demi-journées).

Les épreuves écrites ont eu lieu au centre d'examen de Champniers (16)

Les épreuves d'admission ont eu lieu au CEI de Villenave d'Ornon (agglomération de Bordeaux).

Jury : Le président et les membres du jury ont été désignés par arrêté n°2023-28 .

Choix et validation des sujets : les sujets des épreuves écrites ont été validés lors de la réunion de jury du 7 avril 2023 et l'épreuve pratique d'admission a été validée le 2 mai 2023.

Participants épreuves écrites :

- inscrits : 44 (dont un candidat 1/3 temps)
- présents : 37
- absents : 7

Admissibilité :

Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves d'admission les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité un total qui ne peut être inférieur à 20 points.

Le jury d'admissibilité s'est réuni le 2 mai 2023 : 19 candidats ont été déclarés admissibles.

Admission :

Aucun désistement n'a été constaté pour les épreuves d'admission.

Le jury d'admission s'est réuni le 26 mai 2023

Seuls peuvent figurer sur les listes de classement, les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points qui ne peut être inférieur à 80, après application des coefficients.

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

En tenant compte de ces éléments, le jury a établi les listes de classement à savoir :

- liste principale : 7 lauréats
- liste complémentaire : 10 lauréats

Les résultats ont été publiés le 2 juin 2023 sur les sites internet et intranet de la DIRA.

II – RESULTATS :

Participation au concours, nombre d'admissibles et d'admis :

Inscrits	Présents	Absents écrit	Admissibles	Absents oraux	Liste principale	Liste complémentaire
44	37	7	19	0	7	10

Résultats obtenus (nombre de points) :

LISTE PRINCIPALE		LISTE COMPLEMENTAIRE	
Total des points du premier	Total des points du dernier	Total des points du premier	Total des points du dernier
124,13	97,38	96,75	84,88

III - EPREUVES :

Epreuve 1 : courts exercices de français et d'arithmétique (coef. 1) - durée de l'épreuve : 1H30

- Note la plus élevée : 17,38/20
- Note la plus basse : 2,5/20
- Moyenne de l'épreuve : 10,02/20

Epreuve 2 : QCM du code de la route (coef 1) – durée 25 mn

- Note la plus élevée : 13,5/20
- Note la plus basse : 5/20
- Moyenne de l'épreuve : 9,83/20

Epreuve 3 : épreuve pratique (coef. 3) – durée 1H00

- Note la plus élevée : 15,5/20
- Note la plus basse : 6,25/20
- Moyenne de l'épreuve : 11/20

Epreuve 4 : entretien avec le jury (coef. 3) – durée 20 mn

- Note la plus élevée : 18/20
- Note la plus basse : 6/20
- Moyenne de l'épreuve : 12,31/20

Epreuves écrites :

Il a été relevé par les correcteurs que les consignes définies pour les épreuves écrites (ex. poser le calcul, détailler) n'étaient pas toujours suivies par les candidats et de ce fait les pénalisaient.

Epreuve d'entretien avec le jury:

Une grande majorité des candidats avait peu préparé la première partie de l'entretien relative à la présentation de leur parcours professionnel et de leur motivation.

Il a été relevé que peu de candidats avaient connaissance du métier d'agent d'exploitation notamment avec les astreintes et contraintes liées à ce métier (ces informations étaient mentionnées dans l'avis de recrutement).

Epreuve pratique :

Il n'a pas été constaté de difficulté particulière pour cette épreuve.

IV – CONCLUSION

Aucun problème majeur n'a été relevé dans l'organisation et le déroulement de ce concours,

Bordeaux le 24 OCT. 2023

Le Président du Jury

Didier CAUDOUX

